

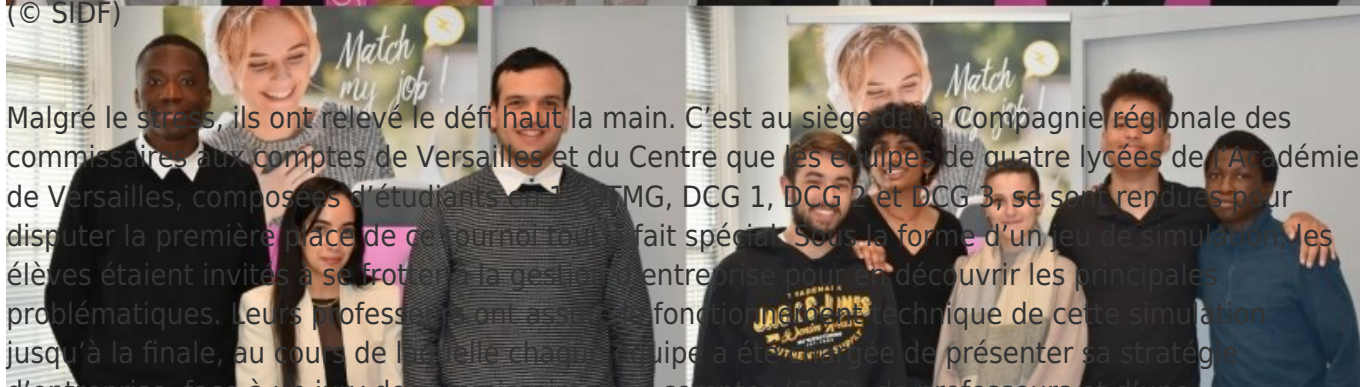
Les professionnels du chiffre et du droit coachent de jeunes étudiants en gestion

Économie - Publié le 19 avril 2022 à 09h55, par La Semaine de l'île de France

La finale du Tournoi de gestion, organisée par la CRCC de Versailles et du Centre et l'Académie de Versailles, a permis à de jeunes étudiants de s'exercer dans un contexte proche de la réalité. Leurs prestations ont été particulièrement saluées par le jury.



(© SIDF)



Malgré le stress, ils ont relevé le défi haut la main. C'est au siège de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre que les équipes de quatre lycées de l'Académie de Versailles, composées d'étudiants en 1^{er} STMG, DCG 1, DCG 2 et DCG 3, se sont rendues pour disputer la première place de ce tournoi tout fait spécial. Sous la forme d'un jeu de simulation, les élèves étaient invités à se frotter à la gestion d'entreprise pour se découvrir les principales problématiques. Leurs professeurs ont assuré le fonctionnement technique de cette simulation jusqu'à la finale, au cours de laquelle chaque équipe a été invitée à présenter sa stratégie d'entreprise, face à un jury de commissaires aux comptes (CAC), de professeurs et d'une représentante de la Banque de France.



© Le jury, accompagné du 1er vice-président et du président de la CRCC.

La plus importante CRCC de France

« Nous sommes ici dans la maison des commissaires aux comptes, qui sont plus de 1800 sur les territoires de Versailles, Orléans et Bourges », a introduit Florent Burtin, président de la CRCC, pour broser à grands traits le portrait de cette institution, qui est la plus grande compagnie de commissaires aux comptes de France en termes de chiffre d'affaires certifié (près de 3300 milliards d'euros) représentant plus de 5,9 millions d'emplois. « Vous le voyez, nous intervenons de façon très large auprès de beaucoup de clients. Nous espérons que vous rejoindrez notre profession. Vous aurez l'opportunité de réaliser une belle carrière, de choisir différents modes d'organisation, différents postes de travail », a-t-il assuré, invitant les jeunes participants au tournoi à tenter l'expérience de travailler au sein d'un cabinet d'expertise-comptable ou de CAC, à la fin de leurs études. « Notre CRCC est ouverte à toutes les questions, qu'il s'agisse de professeurs, d'élèves, ou de conseillers d'orientation », a-t-il également tenu à préciser.

En effet, comme l'a présenté Isabelle Donnou, présidente de la Commission avenir jeunes et attractivité de la CRCC de Versailles et du Centre, les compagnies régionales ont notamment pour mission de faire connaître la profession auprès des jeunes. « Selon vos niveaux de diplôme, vous aurez la possibilité d'exercer en tant que contrôleur de gestion, directeur administratif et financier, collaborateur comptable ou auditeur dans des cabinets », a-t-elle expliqué.



« Le message que nous voulons vous faire passer, c'est qu'il s'agit d'un diplôme très valorisé sur le marché du travail. Il vous donne la possibilité d'exercer le métier dans beaucoup de secteurs, qu'il s'agisse d'un cabinet d'expert-comptable ou de CAC, de la fonction publique, d'une entreprise, ou d'une association », a poursuivi la 3e vice-présidente, avant de revenir sur le métier d'expert-comptable.

« Notre rôle, en tant qu'expert-comptable, est d'être le conseil du dirigeant et de l'accompagner dans ses prises de décision, en particulier sur des fonctionnalités au cœur de notre savoir-faire, la comptabilité, mais aussi en matière fiscale et juridique », a-t-elle ajouté, prenant l'exemple de l'accompagnement exercé dans le cadre de la pandémie sur les recherches de financement (PGE, subventions...). « Nous sommes réellement le partenaire du chef d'entreprise, au cœur du réacteur des TPE-PME », a-t-elle assuré.

Deux professions, deux ministères

Amal Taour Alves, vice-présidente de cette même commission, est ensuite intervenue pour présenter la profession de CAC. « L'action du commissaire aux comptes est tournée vers l'extérieur de l'entreprise. Ce tiers indépendant qui permet aux sociétés, qui évoluent dans un environnement économique complexe, de donner de la confiance, de garantir des relations saines entre les différents acteurs qui opèrent avec l'entreprise (partenaires, fournisseurs, clients, salariés, banques...) », a-t-elle indiqué.

Ce professionnel du chiffre et du droit est en effet chargé de deux types de missions : celles découlant d'un texte légal ou réglementaire et celles découlant d'un contrat. Par son rôle d'alerte notamment, le CAC a un « rôle très important pour l'économie en général ». Les deux métiers sont

accessibles via le diplôme d'expertise-comptable. Il est également possible de devenir CAC via le certificat d'aptitude aux fonctions de CAC. « Il s'agit, quoi qu'il en soit, d'un secteur en plein recrutement. C'est aussi un métier que l'on peut exercer partout, un métier passionnant qui se développe de manière permanente, notamment avec la RSE qui devient prégnante... Nous savons combien vous êtes attachés à ces valeurs », a ajouté Isabelle Donnou, après une brève présentation des institutions représentative des deux professions.

La pression monte

Une fois le tirage au sort pour l'ordre de passage effectué, est venu le temps du passage devant le jury, le stress des équipes atteignant son paroxysme. Se muant en directeur exécutif, directeur des ressources humaines, ou en responsable financier, les équipes ont développé leur stratégie d'entreprise face au jury, chiffres à l'appui. Le lycée Robert Doisneau (Corbeil-Essonnes) a été chargé d'ouvrir le bal, suivi de l'équipe du lycée René Cassin (Arpajon), et de celles des lycées Georges Braque (Argenteuil) et Santos Dumont (Saint-Cloud). « C'est un bel exposé avec un support technique bien achalandé ». « Quels étaient vos clients ? ». « Il manque l'analyse de marché, c'est indispensable, c'est le cœur du métier ». « Le climat social est-il seulement lié à la rémunération ? ». Sous le feu des questions du jury, les équipes n'ont pas non plus démérité. Présence de professionnels du chiffre oblige, les étudiants ont également vérifié leurs connaissances sur le sujet. « Auriez-vous besoin d'un commissaire aux comptes eu égard à vos résultats ? ». « Quelle est la différence entre un commissaire aux comptes et un expert-comptable ? ». « Quel serait son ministère de tutelle ? ».

Avant la proclamation des résultats, Marie Angelo est intervenue pour le compte de la Banque de France, dans le cadre de la mission d'éducation budgétaire et financière de cette institution. L'occasion d'évoquer les initiatives de la « banque des banques » en matière de sensibilisation à l'analyse financière à travers le jeu « Aventure entrepreneur » et le portail mesquestionsdentrepreneurs.fr (mesquestionsdargent.fr pour les particuliers). Les dirigeants peuvent y trouver des ressources comme des ateliers pédagogiques, des kits d'animation sur le résultat, la gestion de trésorerie, etc. « Nous sommes partis du postulat qu'en 2017, il y a eu 800 000 créateurs, mais également 50 000 faillites, parce que justement les dirigeants ne maîtrisaient pas tout ce qui concerne l'analyse financière. Elle est souvent incompréhensible pour le commun des mortels, mais indispensable à la bonne gestion de votre entreprise », a expliqué Marie Angelo.

Une prestation qui fait mouche

« Il fallait faire un choix... ». Après la pause gourmande, particulièrement appréciée et attendue, est venu le temps de la proclamation des résultats et de la remise des certificats. Le premier prix a été remis à l'équipe de 1^{re} STMG lycée Cassin « pour sa qualité orale, sa maturité sur les sujets traités, la bonne répartition de la parole entre les membres de l'équipe, ou encore l'homogénéité du groupe ».



« Vous avez dû gérer des absences liées à la situation pandémique en début de scolarité. Bravo pour votre ténacité, merci d'être allés jusqu'au bout de ce beau projet », a salué Isabelle Donnou, soulignant les points positifs de l'ensemble des travaux et notamment « un beau travail d'équipe ». Remerciant les quatre formations pour leur engagement et leur bonne humeur, le premier vice-président Philippe Vincent leur a conseillé d'insister sur la compréhension de la construction de la marge, un élément fondamental de la pratique des professionnels du chiffre avant d'entrer dans le détail des comptes d'une entreprise. Enfin, le premier vice-président a assuré qu'il était indispensable, pour l'exercice futur, de prendre du recul et de comprendre comment le dirigeant a pu arriver à tel ou tel résultat. « Bravo pour votre engagement et pour la qualité de vos présentations », a-t-il conclu.